

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

**OBJET : Election des adjoints**

L'an deux mille vingt et le 23 mai à 10h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

**Présents :** Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

Mr. BIAU Jean-Luc a été élu secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020, fixant le nombre d'adjoints à un,

Monsieur le Maire rappelle que l'élection de l'adjoint intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Mr. ROSELLO José : 7 voix

Mr. ROSELLO José ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au Maire.

L'intéressé a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
Exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 08/06/2020

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

